

Les agents territoriaux de Rennes bloquent le jardin du Thabor pour conserver leurs repos compensateurs du week-end

Une centaine d'agents territoriaux bloquent depuis ce matin les entrées du jardin du Thabor de Rennes. Lieu symbolique puisqu'ils y travaillent chaque week-end. Raison de leur mobilisation : la crainte de se voir obliger de monétiser leurs repos compensateurs sans possibilité de récupération.

Publié le 29/05/2021 à 11h49 • Mis à jour le 29/05/2021 à 11h50



Les agents territoriaux bloquent toute la journée de samedi les 9 entrées du parc du Thabor de Rennes.

La ville de Rennes, Rennes métropole et le CCAS compte 5 500 agents titulaires et 2000 agents vacataires et contractuels. La mobilisation de ce samedi touche un point qui va impacter à un degré divers l'ensemble de ces fonctionnaires, au sujet des repos compensateurs du week-end. A l'appel d'une intersyndicale, une centaine d'entre eux ont choisi de bloquer ce samedi 29 mai l'accès du public au parc du Thabor de Rennes, qui est gardienné chaque week-end par des agents de surveillance de la Ville.

Monétisation obligatoire des repos compensateurs du week-end

Le 11 juin prochain, le comité technique de la ville, chargé de l'organisation du temps de travail, doit valider **des mesures qui devront prendre effet au 1er janvier 2022**. Ces mesures doivent

supprimer la possibilité pour les agents de pouvoir choisir de récupérer leurs repos compensateurs du week-end et d'imposer une monétisation.

Aujourd'hui, 86 % des agents territoriaux optent pour la récupération des heures de travail des samedis et dimanches. L'argent n'est pas une priorité. Ils préfèrent du repos pour prévenir l'usure professionnelle. C'est particulièrement sensible chez les personnels employés dans les maisons de retraite qui travaillent un week-end sur deux et bénéficient de 26 jours de repos en contrepartie.

Jérôme Jourdan, syndicat FO agents territoriaux Rennes

Cette mesure locale s'appuie sur la loi nationale des 1607 heures dans la fonction publique territoriale, dont l'application est prévue en 2022. Là aussi, le bas blesse chez les employés car cette loi fera passer les jours de congés légaux des agents territoriaux de 28,5 jours à 25 jours . La profession réclame une compensation financière ou la reconnaissance de pénibilité avec congés d'ancienneté.

Sur Rennes, dans le cadre de la mobilisation, des perturbations sont attendues dans les piscines et dans les bibliothèques. Des actions sont prévues devant celle des Champs Libres samedi et dimanche après-midi.